

T 062 888 0125 F 062 888 0101

Enseignement des langues nationales – Etat des lieux 19.16.2017

	City ation actually (Vant. Harmon, David, Da
	Situation actuelle (Vert = HarmoS ; Rouge = Rejet HarmoS)
AG	 - Le français au primaire devrait être introduit avec le Lehrplan 21 (repoussé à 2020) - L'initiative «non au Lehrplan 21» déposée en juin 2015 et exigeant une seule langue étrangère (non précisée) au primaire a été rejetée par 69,5% des voix lors des votations populaires du 12 février 2017.
Al	 - Anglais en primaire; Français seulement au secondaire. - <u>Initiative</u> contre le L21 <u>refusée</u> par le peuple en avril 2016.
AR	- anglais 3 ^e – français 5 ^e (5/7 HarmoS)
BL	- Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en oct. 2014 et retirée par les initiants en janvier 2017 Initiatives "Stopp der Überforderung von Schüler/-innen: Eine Fremdsprache auf der Primarstufe genügt" (L2 = Français) et "Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout- Fremdsprachenprojekt" déposées en avril 2016, et en attente d'être traitées par le Parlement. Le Conseil d'Etat invite celui-ci à les reconnaître comme valables (oct. 2016) Juin 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3°) sur anglais (5°). Motion au Parlement pour une adaptation de l'instrument passepartout adoptée par le Parlement sous forme de postulat (nov. 2016) contre l'avis de l'exécutif. Une motion déposée en février 2017 pour renoncer aux outils pédagogiques de Passepartout a été rejetée par le Parlement cantonal. Un postulat et une interpellation mettent en doute l'évaluation du projet (mai 2017) Interpellation (mars 2017) pour la mise en place d'une semaine de sensibilisation au romanche à l'école.
BS	 - Juin 2014 : «<u>Projekt Passepartout</u>» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3^e) sur anglais (5e). - Une <u>intervention parlementaire</u> demande l'adaptation des outils pédagogiques Passepartout. Adoptée (oct. 2016). - Dans sa <u>réponse à une interpellation</u>, le gouvernement confirme son soutien au projet Passepartout (mars 2017).
BE	 L'initiative «Für demokratische Mitsprache - Lehrpläne vors Volk!» a abouti en août 2016. L'exécutif et la commission pour l'éducation recommandent au Parlement de la rejeter. Le Frühfranzösisch fait partie des arguments des initiateurs contre le L21. La discussion parlementaire est prévue pour septembre 2017 et la votation populaire au plus tôt en mars 2018. Juin 2014 : «Projekt Passepartout» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3°) sur anglais (5°). Le Parlement cantonal a adopté une motion pour adapter le matériel d'enseignement lorsque nécessaire pour rendre possible une évaluation du niveau des élèves (mai 2016). Une motion au Parlement propose de dispenser les élèves ayant des difficultés en lecture de l'enseignement d'une langue étrangère (janvier 2017).
FR	 - Allemand en 3^e, anglais en 5^e (5/7 HarmoS) - L'échange linguistique est désormais obligatoire pour toutes les classes de 10^H (Harmos). Une plate-forme électronique est mise à disposition du corps enseignant avec informations et activités clés-en-main. Le canton offre également la possibilité d'effectuer une 12^e année dans la langue partenaire (allemand ou français).
GE	 - Allemand en 3^e, anglais en 5^e (5/7 HarmoS) - Une proposition de résolution entend demander au Conseil fédéral de faire de la défense du fédéralisme linguistique une priorité politique (discussion de l'objet au Grand Conseil le 22 juin 2017).
GL	- anglais 3 ^e – français 5 ^e (5/7 HarmoS) - Introduction du L21 (2017-2021) entérinée en nov. 2015 par le Conseil d'Etat avec une <u>adaptation majeure</u> : le français est obligatoire au primaire mais devient branche à option (<i>Wahlpflichtfach</i>) au secondaire pour une partie des élèves (<i>Oberschule</i> et <i>Realschule</i>). Il reste obligatoire pour les élèves du <i>Sekundarschule</i> . Entrée en vigueur prévue pour l'année 2017-2018.
GR	- Initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et allemand pour zones IT + RM). Déclarée non conforme au droit par le Parlement (avril 2015), mais validée par le tribunal administratif (mars 2016). Le tribunal fédéral a confirmé la décision du tribunal administratif cantonal (mai 2017). - Mandat du Parlement à l'exécutif pour développer un concept d'échanges linguistiques étendus à l'ensemble des élèves du canton (août 15). Tâche acceptée par l'exécutif (oct. 15). - Les deux initiatives lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement ont été déposées le 15 mars 2017. Elles ont été déclarées valides par le gouvernement grison (30 forum playetique de la particular de la par

1



	mars 2017).
JU	- Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)
LU	- L'initiative populaire « <u>une langue étrangère au primaire</u> » (L2 non précisée) déposée en sept. 2014 est rejetée par le <u>Conseil d'Etat</u> (déc. 2016) et par le <u>Parlement</u> (jan. 2017). Votation prévue pour le 24 septembre 2017.
NE	- Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)
NW	 - anglais 3° – français 5°. - Initiative pour l'anglais seul en primaire <u>rejetée</u> par votation populaire le 8 mars 2015. - <u>Postulat</u> pour repousser l'entrée en vigueur du L21 rejeté par le Parlement (sept. 2016).
ow	- anglais 3 ^e – français 5 ^e
SH	- Comme exigé par le <u>postulat</u> « <i>nur eine Fremdsprache auf der Primarstufe</i> » (fév. 2014), l'exécutif a informé la CDIP de la volonté du législatif de réduire le nombre de langues étrangères au primaire à une seule L' <u>initiative</u> contre L21 déposée en 2015 sous le titre « <i>Ja zu Lehrpläne vors Volk</i> » a été rejetée en votation populaire le 27 novembre 2016 par <u>68,5% des voix</u> .
SZ	 - anglais 3^e – français 5^e - Initiative contre L21 déposée en déc. 2014 déclarée non-conforme au droit par le <u>Parlement</u> (nov. 15). Suite au <u>recours</u> du comité d'initiative, le tribunal fédéral a <u>confirmé</u> la non-validité de l'initiative (oct. 2016). Le comité d'initiative prévoit une <u>nouvelle initiative</u> touchant l'ensemble de la loi sur l'enseignement. - Une <u>interpellation</u> au Parlement cantonal interroge le gouvernement schwyzois sur sa vision des développements cantonaux au sujet des deux langues étrangères au primaire, sur l'état des lieux schwyzois ainsi que sa position vis-àvis d'une éventuelle intervention fédérale (mai 2017). - Les jeunes UDC veulent lancer une initiative sur l'enseignement deux langues nationales au primaire à l'automne.
SO	 - Juin 2014 : «<u>Projekt Passepartout</u>» reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3^e) sur anglais (5^e). - <u>Initiative</u> contre L21 refusée par le peuple à 65,6% le 21.05.2017. - <u>Interpellation</u> sur les mesures entreprises par le Canton pour favoriser les échanges linguistiques (mai 2017)
SG	 Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en mars 2015. La population a rejeté l'initiative (sept. 2016). Initiative contre L21 qui ne permet qu'une langue étrangère au primaire déclarée non-conforme au droit par le tribunal administratif en avril 2015. Le gouvernement a publié un rapport sur l'enseignement du français au primaire dans lequel il constate que la formule du « frühfranzösisch » n'entraîne aucun surmenage particulier chez les écoliers (déc. 2016)
TG	 L'initiative populaire contre L21 a été rejetée par la population avec 75,3% des voix en novembre 2016. Après de nombreux retournements, le Grand Conseil a finalement suivit son exécutif en renonçant à supprimer l'enseignement du français au primaire (14 juin 2017) par 62 voix contre 60. L'exécutif a soumis des propositions pour améliorer l'enseignement du français au primaire et ce qui a permis de retourner un nombre suffisant de parlementaires.
TI	 Dérogation HarmoS. Français 3^e (5^e HarmoS). Allemand et anglais au secondaire. Une motion au parlement demande d'anticiper l'enseignement de l'allemand à l'école obligatoire (mai 2017).
UR	 Français au secondaire. Italien à option dès la 5^e. Suite à une consultation cantonale fin 2014, la décision parlementaire (mai 2014) de dispenser les élèves «faibles» du français au secondaire B ne sera pas mise en œuvre. Une dispense est déjà envisageable selon des critères ciblés. Le nouveau plan d'étude L21 a été publié fin avril 2016 et sera valable dès août 2017. Le français n'intervient toujours qu'au secondaire. L'italien est en option au primaire et au secondaire.
VS	- Juin 2014 : « <u>Projekt Passepartout</u> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 ^e) sur anglais (5 ^e).
VD	- Allemand en 3 ^e , anglais en 5 ^e (5/7 HarmoS)
ZG	- <u>Initiative</u> pour le dialecte au jardin d'enfants et partiellement au primaire <u>rejetée par la peuple</u> (sept. 2016) - <u>Initiative</u> contre L21 en préparation.
ZH	 Le <u>Parlement cantonal</u> a chargé l'exécutif de développer un concept pour que chaque élève du canton réalise au moins une fois un échange linguistique au cours de sa scolarité. (<i>Geschäft</i> 85/2014 – nov. 15) <u>Moratoire</u> pour stopper la mise en œuvre du L21 soutenu par le Grand Conseil (août 2016). En attente d'être traité par l'exécutif. La <u>Commission de l'éducation et de la culture</u> suit l'exécutif et rejette l'initiative «<u>Lehrplan vors Volk</u>» (fév. 2017). L'<u>Initiative</u> pour une seule langue étrangère au primaire a été rejetée en votation populaire à 60,8% (21 mai 2017).